Nature des opérations	2011-2012	Maître d'ouvrage		Agence de l'Eau *(sous réserve des disponibilités financières)*		Ministère de l'Environnement		Conseil Général		Conseil Régional		Autres participations (Europe, ...)	
	en Keuro HT	Identification	Autofinancement	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux maxi	Keuro	Taux	Keuro
Volet A - AMELIORATION DE LA QUALITE DE L'EAU													
A1 - Assainissement collectif des eaux usées													
* Réseaux de collecte, extension réseaux (CC Castelloubon)	343	Collectivités locales	50 à 70 %	25% max ou 15% subvention et 25% avance remboursable				15 à 25 % max				10 % SUR si non-conformité ERU	
* Réseaux de transfert (St-Pastous sur Argelès via Ayros)	745		50 à 70%	20 % max ou 15% subvention et 25% avance remboursable				15 à 25 % max					
* Réhabilitation de réseaux (Barèges, Cauterets, Gaillagos, Lourdes, Pierrefitte)	1175,8		90%	10% sur capital et 20 % avance rembousable				0% (sauf programme FAR pour réhabilitation pluvial)					
* Ouvrage de traitement (Ourdon, Cheust, Arras, Arrens, Aucun, Cauterets, Gaillagos, Lourdes, Pierrefitte, Villelongue, Agos, Luz)	4998,6		50 à 60%	25% max ou 15% subvention et 25% avance remboursable				15 à 25 % max					
* SDA, zonage, Enquête publique (Sers, Arras, Bartrès, Cauterets, Beaucens, Gavarnie, Lourdes, Sassis, Villelongue, Viscos, Ger)	589,32		30%	50%				20 % (max tac 70 %)					
A2 - Gestion des boues : suites à donner à l'étude menée par le SMDRA (2007-2009)													
*** Projet de mise en place d'une plateforme de compostage des boues du bassin sur la ZI de Pierrefitte-Nestalas (PER pôle de développement de Pierrefitte-N) : étude opérationnelle (20 KE) et acquisation des terrains (60 KE)**	**80**	CC Vallée de St-Savin	30 à 50%	25% (étude AMO et travaux) max /coût plafond		20 % (PER)		Complément aide Agence de l'Eau à hauteur de 50% tapc (étude AMO et travaux)					
A3 - Assainissement non collectif													
* Contrôle et aide à la réhabilitation de l'assainissement non collectif : SPANC (2 techniciens)	120,00	SMDRA		aide aux contrôles et à la réhabilitation									
A4 - Réduction des pollutions d'origine agricole													
* Actions de communication technique, formations sur l'amélioration des pratiques dans le cadre de la démarche CERTIPHYTO 65 - Pour information - SMDRA rôle de relai pour cette démarche sur le bassin.	à prévoir	Chambre d'agriculture										fonds VIVEA	
* Projet MAET dans le cadre du DOCOB Gaves de Pau et de Cauterets (élaboration en 2010 et animation en 2011)	6,40	SMDRA	0%			50% (Natura)	3,2					50% (FEADER, Natura)	3,2
* diagnostic des pratiques d'irrigation et des canaux existants dans le périmètre du site Natura 2000 "Gaves de Pau et de Cauterets" et élaboration d'un plan de gestion (2012) dans le cadre d'une étude sur la gestion des débits	3,00	SMDRA	0%			50% (Natura)						50% (FEADER Natura)	
A5- Protection de la ressource en eau potable													
* Etudes périmètre de protection, diagnostic des réseaux, ...	non chiffré	Collectivités locales	20 à 30%	50%				20 à 30 % (opération groupée)					
* Travaux de mise en conformité des captages ou acquisition foncière de protection immédiate	non chiffré		30%	50%				20%					
* Extension et/ou renforcement de réseau	non chiffré		70%	0%				max 30 %					
* Pose compteurs d'eau	non chiffré		50%	0%				max 50 % (hors fourniture compteur)					
* Travaux de traitement des captages	non chiffré		30 à 50%	50 % pour les unités non conformes				20 à 50 % (max tac 70 %)					
A6- Programme de suivi de la qualité des eaux : suivi de 17 points de mesures du Réseau Qualité du Contrat de Rivière (analyses physicochimiques, bactériologiques, IBGN et métaux sur bryophytes)	22,00	SMDRA	20%	70%						10 % max			
Total Volet A	**8083,12**												